

ROMAN : KEPONE

Philippe Godoc

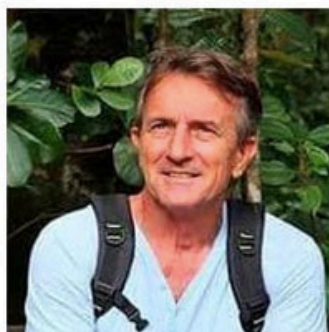
- Smartphones : orientez votre appareil à l'horizontale pour bénéficier d'un confort de lecture optimisé -

**#Antilles #Enquête #Scandale #Sanitaire #Pesticide #Chlordécone
#Contamination #CancersProstate #Justice #EngrenageInfernal
#CapitalismeSauvage**

LES BANANES DE LA CUPIDITÉ



© Viviane Hamy



© sous réserve de droits

Introduction

La banane, que nous mangeons, petits et grands, jeunes et vieux, toute l'année, était l'une des vedettes du dernier Salon de l'agriculture. Nous avons évoqué ici « Tropiques Toxiques », l'excellente BD de Jessica Oublié, consacrée au scandale du Chlordécone, paru aux Editions des Escales, avec Steinkis. Rappelons que la chlordécone est un pesticide classé cancérigène... depuis 1979 (sic !), par l'organisation mondiale de la santé (OMS). La France ne l'a interdit qu'en 1990. Circulez y'a rien à voir...

Ce pesticide était utilisé pour traiter les bananeraies. Or, la « justice » (française) vient de prononcer un non-lieu, dix-sept ans après la première plainte contre ces pesticides qui ont provoqué des cancers de la prostate de milliers d'hommes aux Antilles. Les juges étaient chargés d'enquêter sur des « soupçons d'empoisonnement et de mise en danger d'autrui, par l'administration de substances nuisibles, et de tromperie sur les risques inhérents à l'utilisation de marchandises ». Les magistrates instructrices ont certes reconnu un « scandale sanitaire », mais ont estimé qu'il était trop difficile de « rapporter la preuve pénale des faits dénoncés ». On croit rêver ! Le Parquet de Paris, lui, avait considéré, en novembre 2022, que les faits étaient prescrits, ou non caractérisés. On sait que plus de 90 % des guadeloupéens et des Martiniquais sont contaminés. Et que le tribunal administratif a reconnu que les services de l'Etat étaient coupables de « négligences fautives ». Les plaignants n'ont pas été indemnisés.

Philippe Godoc, par ailleurs directeur de l'aquarium public de Guadeloupe, n'a pas trouvé trop « compliqué » d'écrire une somme sur le sujet. Il a eu l'heureuse idée de consacrer son premier livre au « Kepone » (le nom du pesticide aux Etats-Unis), comme si c'était une évidence. Marc Montroy, son enquêteur, est journaliste à L'Écologue. Il se rend benoîtement à Hopewell (Virginie), la « capitale de la chimie », pour enquêter sur cette sale affaire. Il y rencontre le Pr Ashland, qui lui apprend que des ouvriers thaïlandais ont été malade très tôt, dans les années 70. Pour quelle raison ? « Cupidity », lui répond-t-il tout simplement. Il lui suggère d'orienter ses investigations du côté de « Farma », société basée officiellement au Brésil, et dirigée officieusement depuis les Antilles françaises. Tiens, tiens...

Apprenant que son père, Célio, est atteint d'un cancer, Marc rentre précipitamment en Guadeloupe. Lui-même est métis et quelque peu naïf. Célio, lui, est persuadé que la maladie de son père est due au chlordécone. Utilisé de 1972 à 1995, ce pesticide a pollué des terres et des eaux à la biodiversité unique. Max, le vieil ami indépendantiste de Célio, voit là l'oeuvre des « Békés » qui, non contents de posséder les richesses des îles, s'en sont pris une fois de plus aux descendants d'esclaves. Alors que Marc pense rédiger un simple article relatant un écocide passé, des morts violentes en lien avec son enquête surviennent. Décidés à découvrir la vérité, les protagonistes de ce roman-enquête sont bien loin d'imaginer l'engrenage infernal dans lequel ils viennent de tomber.

Le narrateur, comme l'auteur de ce premier livre, réalise peu à peu qu'il a mis les pieds dans un marigot aux nombreuses ramifications. Le « Kepone » n'a pas fini de faire parler de lui. Après Philippe Godoc, et Jessica Oublié, d'autres prendront la relève en métropole. Ce modeste article n'est qu'une des premières pierres. La vérité a déjà triomphé. Quarante ans après, les

coupables se sont évaporés dans les limbes de l'histoire du capitalisme sauvage. Reste à éviter que ça recommence.

Guillaume Chérel

***Kepone*, de Philippe Godoc,
384 p, 21, 60 €, Viviane Hamy.**